

**Phrases d'introduction :**

Mariette Gerber, médecin épidémiologiste a passé sa carrière de chercheur Inserm au Centre de Recherche du Centre anti-cancéreux de Montpellier. Elle est maintenant Expert au Comité d'experts spécialisés en nutrition humaine à l'Afssa et Présidente de la Sté Française de nutrition.

**Résumé de la présentation**

L'Afssa s'est autosaisie du problème des denrées destinées à une alimentation particulière (DDAP) pour évaluer la pertinence de la population cible de ces DDAP. Les « seniors », appellation vague et mal définie, sont souvent invoqués pour justifier soit des enrichissements, soit la mise sur le marché de compléments alimentaires. Il importait de définir quelle population justifiait précisément l'utilisation des DDAP, l'Afssa a retenu ces deux propositions : 1) l'alimentation courante ne lui permet pas de couvrir ses besoins nutritionnels ; 2) l'alimentation courante présente un risque pour la santé de cette population. Elle a ensuite caractérisé qui dans la population âgée répondait à ces critères. Il s'agit de la personne âgée fragile selon les critères de Fried (2004). La personne âgée en bonne santé jusqu'à 75 ans n'est pas considérée comme une population cible des DDAP